



© S. LOUËC

AXE 4 ÉQUILIBRER

Un territoire aménagé pour
la qualité de vie de tous

La quatrième ambition du projet portée par son axe « Équilibrer » est de garantir sa cohésion et son aménagement équilibré entre littoral, villes et campagne. Il s'agit de permettre un accès pour tous au numérique et aux fonctions et services essentiels sur l'ensemble du territoire, grâce à des pôles de proximité par exemple.

UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, ENTRE VILLES ET RURALITÉS

L'équilibre du territoire, du Nord au Sud, de la rive gauche à la rive droite de la rade, entre villes, île et campagnes, est un enjeu central pour sa cohésion. Son aménagement et son développement autour de pôles de proximité seront les garants d'un accès pour tous aux fonctions et services essentiels. Face à l'attractivité grandissante du littoral, le maintien du cadre de vie sur l'ensemble du territoire est un gage de réussite pour l'avenir.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

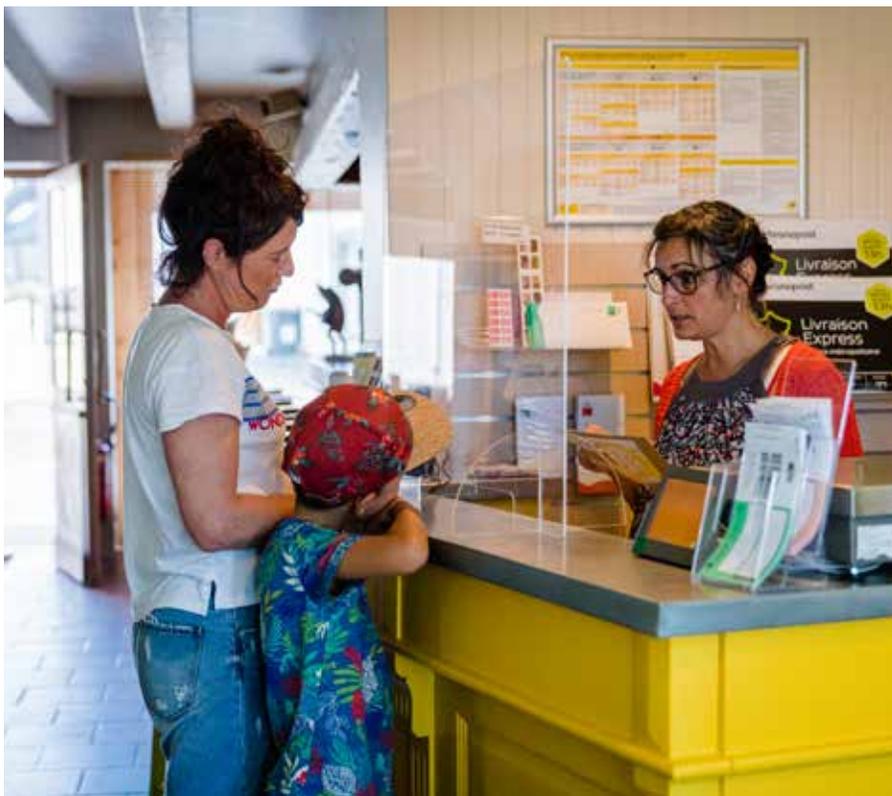
- Une bonne dynamique de coopération entre communes.

Faiblesses

- Centralisation des activités autour du cœur d'agglomération.
- Transfert de certains services « à contact humain » vers des plates-formes dématérialisées

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Rééquilibrer le territoire entre ville,
littoral et campagne



© S. LOREC



61,4 %

des habitants de l'agglomération concentrés à Lorient, Lanester, Ploemeur, Hennebont et Guidel, dont 28 % pour la ville centre

OBJECTIFS

Développer les pôles de centralité regroupant les fonctions essentielles

La revitalisation des centralités, rurales plus particulièrement, constitue un levier crucial pour garantir l'équilibre du territoire dans l'accès de ses habitants aux fonctions essentielles : s'éduquer, travailler, se soigner.

Il convient en premier lieu de répartir opportunément les pôles d'emplois sur le territoire (zones d'activités économiques, commerces), tout comme les équipements publics, culturels et sportifs notamment, sur la base d'un schéma structurant partagé et repensé au vu des questions des mobilités du quotidien et de l'habitat.

Le développement d'espaces de co-working et plus largement de tiers-lieux est également une opportunité de dynamisation économique et sociale des centre-bourgs.

Le schéma de cohérence territorial (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les docu-

ments de contractualisation entre l'Agglomération et les communes traduiront cet objectif de développement.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner

Assurer la proximité et l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire

L'accès équitable aux services publics pour tous les habitants est un autre enjeu majeur du projet : il convient donc de s'assurer d'une répartition équilibrée d'accès de proximité aux services, grâce à une nouvelle organisation autour des pôles de centralités.

Le projet de territoire redéfinit la place de l'Agglomération : celle-ci est une organisation administrative des communes au service des habitants.

Elle doit s'adapter pour être davantage présente sur le territoire, en lien avec les com-



5

communes ayant un lycée : Hennebont, Lanester, Lorient, Ploemeur et Port-Louis



4

structures « Maison France Services » sur le territoire : Riantec, Groix, Lorient, Plouay



60 %

des 227
magasins
de grande
distribution
sont localisés
à Lorient et
Lanester



8
communes
sans aucune
grande
distribution

munes qui peuvent, réciproquement, mettre leurs moyens à disposition.

Les maisons de services publics constituent un outil pertinent, complété par la numérisation responsable des démarches, afin de ne pas exclure les personnes éloignées du numérique.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Transformer, Coopérer

Valoriser les atouts de la ruralité

Les espaces ruraux sont nécessaires à l'équilibre d'un territoire qui s'urbanise de plus en plus.

Les trames vertes, bleues et noires (lutte contre la pollution lumineuse nocturne), les zones humides et les espaces naturels méritent une attention toute particulière : ils contribuent à la qualité de notre environnement et notre santé, socle de notre cadre de vie.

Si leur préservation est essentielle, ils sont aussi un vecteur de valorisation du tourisme vert.

Les atouts ruraux doivent aussi profiter aux zones urbaines grâce aux complémentarités portées par les dynamiques d'économie circulaire et les circuits courts, entre lieux de



© S. LOREC

productions agricoles et de consommation. L'intégration de l'agriculture dans les espaces citadins permettra de reconnecter les habitants à la terre, via l'implantation de fermes urbaines et péri-urbaines.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Développer un maillage d'espaces de co-working et de tiers-lieux sur le territoire
- Développer des pôles de proximité pour l'accès aux services publics

UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE

L'accès au numérique pour tous, en tout point du territoire, est un enjeu majeur, source de développement économique et de cohésion sociale.

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Forces

- Existence d'un tissu économique numérique.
- Plusieurs projets numériques portés par les communes de l'agglomération.

Faiblesses

- Plusieurs zones blanches.
- Départ des emplois numériques vers les métropoles.

PRINCIPALES ATTENTES DES CONTRIBUTEURS

Assurer une couverture numérique optimale sur tout le territoire

Former les usagers et les accompagner dans l'utilisation du numérique



Faire de Lorient Agglomération un territoire 100 % connecté

Le déploiement du numérique à l'ensemble du territoire est une condition sine qua non de cohésion et d'équité du territoire. Aussi le développement du mix connectif (4G/5 g- fibre) est une priorité qui doit s'inscrire dans un calendrier opérationnel plus ambitieux.

Il doit permettre de structurer un véritable « territoire intelligent » (smart city) au service de tous ses habitants, dans les domaines des services publics, mobilités, offres culturelles et touristiques, de la santé...

Le numérique est un vecteur d'inclusion, grâce au développement d'accès gratuits dans les espaces publics ou lieux touristiques, de tiers-lieux numériques, de mise à disposition de logiciels adaptés aux handicaps.

Par ailleurs, l'Agglomération poursuit son objectif de se doter de moyens propres pour assurer sa cybersécurité, avec des data center et des réseaux de fibre mutualisés avec le Groupement Hospitalier Bretagne Sud, l'Université de Bretagne Sud, et les communes volontaires pour y adhérer.

La pérennisation et l'adaptation du Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) pour le numérique seront utiles à l'accompagnement des communes du territoire.

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer



Accompagner la transition numérique auprès de tous les usagers

S'il est essentiel, dans un monde hyperconnecté, de favoriser et promouvoir les innovations numériques, il convient de veiller à la fracture numérique.

Il s'agit donc d'accompagner et former les usagers, notamment en animant et soutenant le tissu associatif, pour vulgariser l'usage du numérique et l'accès aux offres servicielles existantes.

Sur le plan économique, l'usage du numérique dans les entreprises, les commerces et les services publics est à soutenir et faciliter : plateformes virtuelles d'achats dématérialisés (e-commerce local, dispositifs de click-and-collect), soutien à l'innovation numérique, insertion professionnelle des jeunes (cartographie des offres de formations et de stages en lien avec les métiers du nouveau monde).

+ En lien avec les axes : Rayonner, Coopérer

Agir pour un numérique responsable

La numérisation de nos sociétés et de nos quotidiens peut susciter une certaine défiance : elle



© H. COHONNER



© S. LOREC

doit, de ce fait, s'accompagner d'une responsabilisation sociétale et environnementale.

La gestion et la protection des données personnelles constituent un point crucial, nécessitant une approche mutualisée entre communes et Agglomération.

L'écriture du prochain schéma territorial du numérique intégrera une approche sociale (débat sur la place et l'évolution des usages numériques) et environnementale (décarbonation des équipements, santé, paysages...).

+ En lien avec les axes : Vivre ensemble, Rayonner, Transformer, Coopérer



2 ACTIONS PHARES POUR ILLUSTRER LES INTENTIONS

- Accompagner les associations dans la formation des habitants au numérique
- Poursuivre le déploiement responsable des infrastructures numériques sur tout le territoire



70

entreprises de technologies en lien avec le numérique sur le territoire



1600

emplois dans le numérique



1

laboratoire de recherche numérique



1

tiers-lieu sur le numérique - Plusieurs fab-lab